



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Ce que nous avons entendu

Lieux historiques nationaux du Canada de la Voie-Navigable-Trent-Severn
et de l'Écluse-Ascenseur-de-Peterborough

Examen du plan directeur
Rapport de consultation publique

Septembre 2022

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1 Introduction et contexte | 03 |
| Au sujet de Parcs Canada | 03 |
| Au sujet des lieux historiques nationaux de la Voie-Navigable-Trent-Severn et de l'Écluse-Ascenseur-de- Peterborough, et de leur plan directeur | 04 |
| 2 Processus de consultation et de mobilisation | 05 |
| 2.1 Activités de consultation de la première étape | 05 |
| 2.2 Activités de consultation de la deuxième étape | 06 |
| 3 Répondants | 07 |
| 4 Ce que nous avons entendu | 08 |
| 4.1 Gestion des eaux | 08 |
| 4.2 Conservation du milieu naturel | 08 |
| 4.3 Expérience du visiteur | 09 |
| 4.4 Mobilisation du public et des intervenants | 10 |
| 4.5 Application des lois et règlements | 10 |
| 4.6 Écluse-ascenseur de Peterborough | 11 |
| 5 Prochaines étapes | 12 |

1 Introduction et contexte

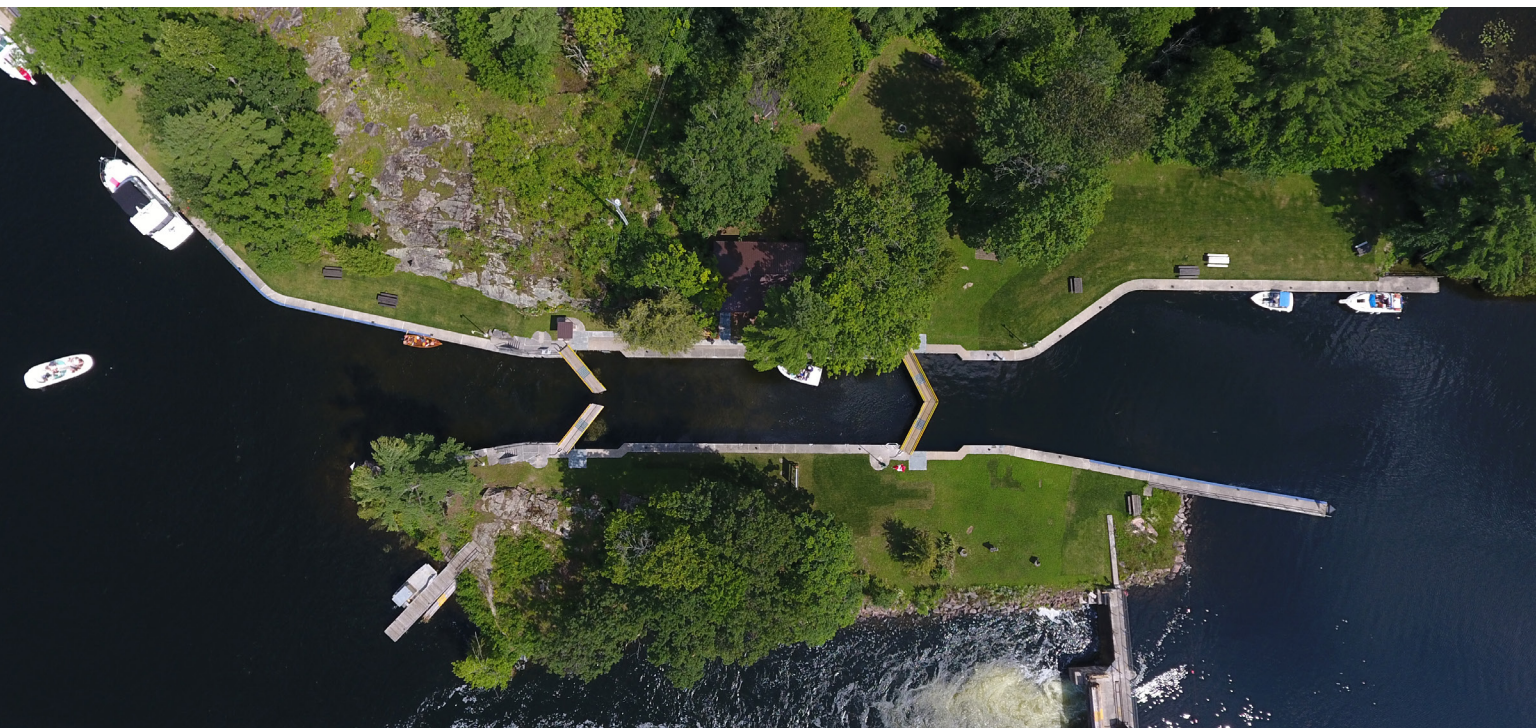
Au sujet de Parcs Canada

Parcs Canada administre le réseau de lieux historiques nationaux, de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation du Canada, de même que le premier parc urbain national du pays. Son mandat est le suivant :

Protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Ce mandat consiste à protéger les ressources naturelles et culturelles, à permettre aux visiteurs de vivre des expériences inspirantes et à assurer la diffusion externe et l'éducation du public. Parcs Canada planifie et gère les trois aspects de son mandat au moyen d'une approche intégrée. On souhaite ainsi rendre les endroits et les histoires du pays plus pertinents pour tous les Canadiens, comme le stipule l'énoncé de vision de l'organisme :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens et des Canadiennes, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.



Au sujet des lieux historiques nationaux de la Voie-Navigable-Trent-Severn et de l'Écluse-Ascenseur-de-Peterborough, et de l'examen de leur plan directeur :

La voie navigable Trent-Severn est un canal intérieur réputé et un système de gestion des eaux construit et exploité sur une période de plus de 175 ans. Ces eaux s'étendent au sein des territoires traditionnels des Anishinaabeg, des Mohawks et des Hurons-Wendat, et aujourd'hui, la voie navigable Trent-Severn traverse principalement les terres visées par la Convention de règlement des Premières Nations visées par les Traités Williams. S'étendant sur 386 km entre le lac Ontario et la baie Georgienne, le chenal de navigation est en majorité situé dans la région élargie du Golden Horseshoe, plus vaste secteur urbain du Canada. En plus des eaux du lieu historique même, Parcs Canada gère les niveaux d'eau de plus de 35 lacs réservoirs situés dans le comté de Haliburton et dans le nord du comté de Peterborough afin d'offrir une stratégie de gestion intégrée de l'eau de tout le bassin hydrographique.

Aménagée entre 1833 et 1930, la voie navigable Trent-Severn a été désignée lieu d'importance historique nationale en 1929 puisqu'elle fait partie intégrante du réseau de canaux nationaux du Canada. Le lieu historique national arrive aujourd'hui au deuxième rang au Canada pour sa superficie, et il est parmi les plus fréquentés de ces endroits protégés. La voie navigable comporte 36 écluses conventionnelles, deux échelles d'écluses, deux écluses-ascenseurs hydrauliques et un ber roulant. Elle abrite donc deux des rares écluses-ascenseurs hydrauliques restantes au monde : l'écluse-ascenseur

de Peterborough, la plus haute du genre, et l'écluse-ascenseur de Kirkfield. Toutes deux ont plus d'un siècle.

Située dans la ville de Peterborough, l'écluse-ascenseur de Peterborough a été désignée lieu historique national en 1979 en raison de son importance architecturale nationale. En effet, il s'agissait de la plus haute écluse-ascenseur hydraulique au monde au moment de sa construction, en 1904. La valeur patrimoniale de ce lieu historique repose sur les attributs physiques toujours en place et sur le fait qu'ils ont été, et demeurent, une réalisation technique de renommée nationale et internationale.

Conformément à la Loi sur l'Agence Parcs Canada et à la Loi sur les parcs nationaux du Canada, un plan directeur doit être rédigé pour la voie navigable Trent-Severn et pour l'écluse-ascenseur de Peterborough. Le plan directeur propose une démarche de gestion stratégique visant à intégrer les trois éléments du mandat de Parcs Canada : protection des ressources patrimoniales, éducation du public et expérience du visiteur. Les plans directeurs sont conçus en consultation avec les peuples autochtones et avec la participation des partenaires, des intervenants et du public. Le plan directeur des lieux historiques nationaux de la Voie-Navigable-Trent-Severn et de l'Écluse-Ascenseur-de-Peterborough sera soumis à l'approbation du ministre responsable de Parcs Canada et servira de document clé de reddition de comptes au Parlement et aux Canadiens en ce qui a trait à la gestion de ces endroits protégés.



2 Processus de consultation et de mobilisation

Aperçu

Afin de donner au public une occasion véritable de contribuer à l'examen du plan directeur de la voie navigable Trent-Severn et de l'écluse-ascenseur de Peterborough, une approche en deux étapes a été élaborée pour promouvoir la participation des Autochtones, des partenaires, des intervenants et de la population canadienne, à l'échelle locale et nationale, selon diverses méthodes en personne et en ligne permettant de recueillir les observations du public.

Les activités de consultation de la première étape sont résumées dans la présente section, mais ne sont pas décrites en détail dans le reste du plan.

2.1 Activités de consultation de la première étape

Les activités de mobilisation de la première étape ont eu lieu en 2019, avant la rédaction du plan directeur provisoire. Elles ont porté sur les possibilités et les difficultés associées à la gestion des lieux historiques.

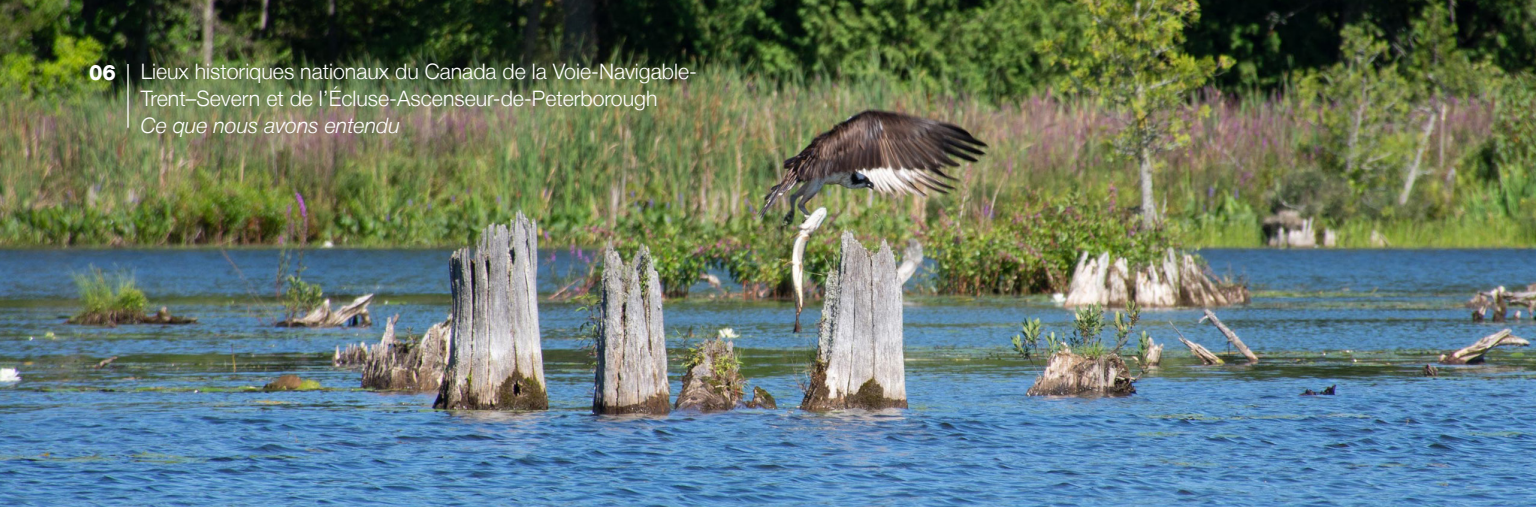
Ces activités ont commencé en mars lorsqu'on a communiqué les constatations tirées de l'évaluation de l'état des lieux (2019) et discuté de celles-ci avec les Premières Nations signataires des traités Williams. Le document présentait l'évaluation de l'état des lieux historiques nationaux selon des indicateurs relatifs aux ressources culturelles, aux biens bâtis, à l'expérience du visiteur, aux relations externes et aux relations avec les Autochtones, en plus de soulever les problèmes principaux liés à la voie navigable Trent Severn. Compte tenu de la complexité du lieu historique, on a également étudié d'autres indicateurs représentant

les rôles et responsabilités liés à la voie navigable, notamment les espèces en péril, le développement commercial, les biens immobiliers, les permis, et l'exploitation.

Les activités se sont poursuivies au printemps et à l'été 2019, alors qu'a eu lieu une série de cinq ateliers de mobilisation des intervenants et un atelier avec les Premières Nations signataires des traités Williams, organisés dans les collectivités établies le long de la voie navigable. Comme les lacs réservoirs constituent un important du volet de l'exploitation de la voie navigable, un des ateliers de mobilisation des intervenants a eu lieu dans la ville d'Haliburton. Plus de

35 représentants d'une vaste gamme d'industries et de collectivités y ont assisté : administrations provinciale et municipale, organismes non gouvernementaux, organismes à but non lucratif, industrie de la navigation de plaisance, secteurs du patrimoine et de la culture, organismes de protection de la nature et industrie du tourisme. Lors de ces ateliers interactifs, on a donné un aperçu du processus d'examen du plan directeur, discuté des enjeux et des occasions principaux pour la voie navigable ainsi que l'ensemble du bassin hydrographique, et exploré une vision de la voie navigable Trent-Severn pour les dix à vingt prochaines années.





2.2 Activités de consultation de la deuxième étape

Afin de protéger la santé de tous les Canadiens durant la pandémie de COVID-19, un processus de consultation a eu lieu exclusivement en ligne du 4 avril au 30 juin 2022.

Séance virtuelle de consultation des intervenants

Une séance de consultation des intervenants a été menée virtuellement auprès de l'organisme Coalition for Equitable Water Flow (Coalition pour un écoulement équitable de l'eau). Les participants ont pu discuter du contenu du plan directeur provisoire ainsi que recommander des modifications au document qui contribueront à offrir un système de gestion des eaux intégré à la grandeur du bassin hydrographique.

Séances de consultation publique virtuelle

Quatre séances de consultation du public ont été organisées virtuellement en mai et en juin 2022 afin d'obtenir des commentaires sur le plan directeur provisoire. Elles ont commencé par un exposé sur le processus d'examen du plan directeur et un résumé du contenu du plan provisoire. A suivi une discussion interactive sur l'importance de la voie navigable Trent-Severn, de son bassin hydrographique élargi et de l'écluse-ascenseur de Peterborough pour chaque participant, sur le contenu du plan provisoire ainsi que sur les rôles et les responsabilités de Parcs Canada à l'égard de la voie navigable.

Séances de consultation des Autochtones

Une réunion a eu lieu avec les Premières Nations signataires des traités Williams et une autre, avec la Première Nation de Curve Lake, afin d'expliquer le

processus d'examen du plan directeur et de discuter du contenu du plan provisoire.

Sensibilisation dans les médias sociaux et par courriels directs

Les activités de consultation de la deuxième étape ont été annoncées dans les médias sociaux et par l'entremise de lettres envoyées aux intervenants et aux peuples autochtones. Les gens étaient invités à nous faire parvenir leurs commentaires par courriel. Au total, 16 particuliers et organismes ont donné une rétroaction écrite par courriel direct, adressé pour certains à la boîte générale de la voie navigable Trent-Severn (trentsevern@pc.gc.ca) et pour d'autres, à un membre du personnel.

Consultation en ligne

Une plateforme de mobilisation en ligne a été créée sur le site Web de Parcs Canada, à www.pc.gc.ca/trent, afin de faciliter la rétroaction au moyen d'une carte-commentaire en ligne, de courriels directs et des médias sociaux.

Carte-commentaire

Une carte-commentaire pouvait être remplie sur le site Web. Intitulée « Évaluez notre plan », elle donnait aux participants l'occasion d'évaluer le contenu du plan directeur provisoire par l'entremise de diverses questions à choix multiples, avec classement et à réponse libre.

3 Répondants

Les nombreuses réponses réfléchies que nous avons reçues dans le cadre du processus de consultation reflètent les liens étroits qui unissent les Canadiens et les Canadiennes, et en particulier les résidents de la région, à la voie navigable Trent–Severn et à l'écluse-ascenseur de Peterborough.

Les commentaires issus de la consultation publique de la deuxième étape ont été recueillis entre avril et juin 2022 par l'entremise du site Web de Parcs Canada, de courriels et des séances de consultation du public et des intervenants. La participation est résumée dans les tableaux qui suivent.

Aperçu de la participation

| | |
|---|--------|
| Visites sur la page Web de consultation de pc.gc.ca/trent | 1 200+ |
| Personnes ayant rempli la carte-commentaire Évaluez notre plan | 71 |
| Participants à la séance virtuelle de consultation des intervenants | 10 |
| Participants aux séances virtuelles de consultation du public | 25+ |
| Soumissions écrites | 16 |

Données sur le code postal fournies volontairement sur la carte-commentaire en ligne Évaluez notre plan :

| | |
|------------------------------|-------|
| Canada | 85,5% |
| Ontario | 80,7% |
| Québec | 3,2% |
| Autre province ou territoire | 1,6% |
| États-Unis | 12,9% |
| Autre pays | 1,6% |

La majorité des participants (97 %) ont affirmé avoir déjà visité la voie navigable Trent–Severn; 79 % avaient franchi une écluse de la voie navigable en embarcation motorisée; et 85 % avaient visité l'écluse-ascenseur de Peterborough. Les personnes ayant rempli la carte-commentaire en ligne avaient toutes 25 ans ou plus, et 68 % d'entre elles avaient plus de 55 ans.

4 Ce que nous avons entendu

La rétroaction offerte à Parcs Canada est regroupée sous six grandes rubriques reflétant les six principaux thèmes soulevés durant le processus de consultation de la deuxième étape. Beaucoup de ces sujets sont interreliés et auraient pu apparaître dans plus d'une rubrique. Nous avons toutefois rendu compte de chaque thème sous une seule rubrique. La rétroaction et les commentaires reçus de toutes les sources dans le cadre du processus de consultation publique ont été examinés, analysés et résumés avec soin, comme présenté dans l'aperçu de chaque sujet ci-dessous.



4.1 Gestion des eaux

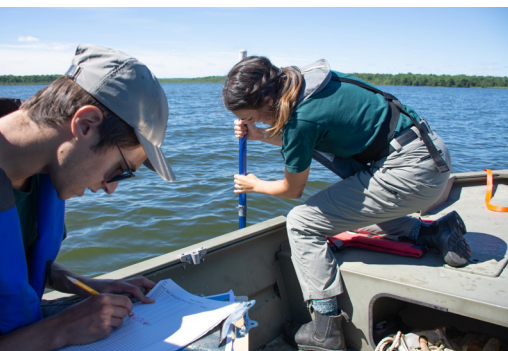
La gestion des eaux à la grandeur du bassin hydrographique a été un sujet de discussion clé lors des séances de consultation du public et dans les soumissions écrites. Beaucoup de répondants se sont dits préoccupés par le fait que les décisions prises en matière de gestion de l'eau (hausse ou baisse du niveau de l'eau) peuvent avoir une incidence sur les plans d'eau locaux. Ils ont mis l'accent sur l'impact des décisions sur les résidents, les propriétaires de chalets et les plaisanciers dans tout le bassin hydrographique, ainsi que sur l'écosystème d'eau douce, y compris la qualité de l'eau, le poisson et son habitat, les milieux humides et la santé des rives.



L'objectif de la stratégie clé no 3, soit prendre les décisions de gestion de l'eau en adoptant une démarche systémique basée sur la collecte systématique et régulière de données de grande qualité, a reçu un grand appui : 71 % des répondants ont indiqué qu'il s'agissait d'un objectif « très important ». Les participants ont exprimé leur soutien à l'égard de la poursuite de l'approche intégrée de gestion de l'eau à l'échelle du bassin hydrographique, de la modernisation du réseau de surveillance de l'eau par l'étude et l'élaboration constantes de nouveaux outils et de nouvelles méthodes, et de l'examen de l'intégration dans le processus décisionnel chaque année.

4.2 Conservation du milieu naturel

Un des thèmes qui sont ressortis de tous les types de consultation est l'importance de réduire ou d'éliminer les impacts de toutes les activités de la voie navigable sur le milieu naturel.



Au total, 96 % des gens ayant rempli la carte-commentaire en ligne ont dit trouver « important » ou « très important » de mieux comprendre, conserver et protéger l'écosystème terrestre et l'écosystème d'eau douce de la voie navigable Trent-Severn, en mettant l'accent sur la protection des espèces en péril, la gestion des espèces envahissantes et la gestion de la végétation aquatique dans le chenal de navigation.



Les répondants ont également exprimé leurs préoccupations relativement aux impacts possibles des changements climatiques sur la voie navigable et mentionné l'importance de comprendre l'incidence que pourraient avoir ces changements sur l'exploitation de la voie navigable, la gestion des biens, la gestion de l'environnement et la gestion de l'eau.

Si les participants à toutes les activités de consultation se sont dits en faveur de nouveaux services, de nouveaux aménagements et de nouvelles installations pour favoriser le tourisme et le développement économique dans la région, on a mis l'accent sur le fait que les nouvelles initiatives devraient être conçues et mises en œuvre de manière à avoir peu d'incidence.

Enfin, les participants ont encouragé de nouvelles études sur l'aménagement d'installations hydroélectriques environnementales, l'intégration des principes de développement durable aux activités de Parcs Canada et la réduction de la dépendance des plaisanciers envers des génératrices aux écluses.

4.3 Expérience du visiteur

Les répondants se sont dits d'accord avec les objectifs et les cibles du plan qui portent sur la création de nouvelles occasions de découvrir le canal par la randonnée pédestre, les sports de pagaie, le camping et le cyclisme, et avec le souhait d'élargir l'expérience au-delà des traditionnels utilisateurs de bateaux à moteur pour accueillir plus d'embarcations automotrices sur la voie navigable.

La priorité, si l'on veut favoriser de nouvelles occasions d'explorer le secteur grâce aux sports de pagaie, au camping, au cyclisme

« En cette ère où l'on ne s'arrête jamais et où le stress est roi, le canal permet de ralentir, de se détendre, de discuter avec des inconnus, de prendre un bon repas à un restaurant familial ou de déguster une crème glacée. »

– Participant





et à la randonnée pédestre, consiste à préparer une série d'outils de planification de voyage ainsi que d'aménagements et d'installations en partenariat avec d'autres organismes.

Lors des séances de consultation du public et dans les soumissions écrites, des participants ont dit souhaiter que de nouvelles expériences et activités soient offertes aux écluses, tout comme de nouvelles occasions d'interprétation et d'éducation du public sur les merveilles d'ingénierie que l'on trouve sur toute la voie navigable, comme le ber roulant de Big Chute.

De nombreux répondants, en particulier ceux qui ont rempli la carte-commentaire en ligne, ont dit craindre que le plan ne reconnaisse pas et ne soutienne pas suffisamment les intérêts du public actuel d'utilisateurs d'embarcations motorisées, mais vise plutôt à élargir le marché cible en ajoutant des expériences et des services à l'intention des visiteurs. Les répondants se sont dits intéressés par une offre de services, d'aménagements et d'installations supplémentaires à l'intention non seulement des amateurs de sports de pagaie, des randonneurs des campeurs et des cyclistes, mais aussi des plaisanciers. On pourrait aussi, selon eux, offrir davantage de prises d'alimentation à quai et de postes d'amarrage aux écluses.

4.4 Mobilisation du public et des intervenants

Peu importent les moyens de consultation, les participants ont appuyé les objectifs axés sur la collaboration et la coopération sur tous les sujets, et ont souligné l'importance

de consultations régulières avec les collectivités locales et les intervenants. Ils ont également mentionné l'importance d'améliorer les communications avec les membres du public, qui n'appartiennent pas tous à des organismes d'intérêt spécial. Plus précisément, pour 90 % des personnes ayant rempli la carte-commentaire en ligne, il est « important » ou « très important » que la gestion de la voie navigable Trent-Severn par Parcs Canada s'appuie sur des relations de collaboration avec d'autres, et soit renforcée par de telles relations.

4.5 Application des lois et règlements

De nombreux répondants ont exprimé leur soutien quant à la modernisation des lois, des règlements et des politiques appliqués par Parcs Canada. Ils ont dit souhaiter qu'on en fasse plus pour exécuter le Règlement sur les canaux historiques et les Politiques régissant les ouvrages riverains en milieu aquatique de même que les activités connexes, et pour moderniser ces documents afin de gérer plus efficacement la vaste gamme de fonctions, d'activités et d'utilisations aujourd'hui associées à la voie navigable.

Les participants ont parlé de l'importance pour les visiteurs de faire preuve de prudence sur la voie navigable, s'inquiétant de l'incidence négative de la vitesse des bateaux sur les autres utilisateurs, sur les propriétés privées et sur l'environnement, ainsi que du non-respect des limites de vitesse. Ils ont recommandé que l'on ajoute des patrouilles, des panneaux de signalisation et des activités de sensibilisation pour favoriser une fréquentation sûre de la voie navigable.



4.6 Écluse-ascenseur de Peterborough

Les participants qui ont fait des commentaires sur l'approche de gestion par secteur pour l'écluse-ascenseur de Peterborough soutenaient la vision proposée pour la gestion à long terme du lieu historique. Plus particulièrement, les personnes ayant rempli la carte-commentaire en ligne ont affirmé que la priorité, pour l'écluse-ascenseur, n'est pas simplement de la conserver dans un état passable à bon en effectuant des travaux réguliers de surveillance, d'entretien et de réfection. Il faudrait plutôt y consacrer des investissements pour s'assurer de la rénover et de la garder en bon état.

Ces commentaires vont dans le même sens que la rétroaction reçue sur la conservation des biens contemporains et des ressources culturelles de la voie navigable Trent-Severn. Au total, 91 % des personnes ayant rempli la carte-commentaire en ligne considéraient « important » ou « très important » que les merveilles d'ingénierie de la voie navigable soient conservées, et que l'accent soit mis sur l'élaboration de plans de gestion des biens à long terme permettant de préserver l'importance culturelle de la voie navigable Trent-Severn, de relever des mesures à prendre pour assurer la durabilité du portefeuille et de réduire les risques que posent les changements climatiques pour les biens, les services et l'exploitation.

Les répondants ont souligné qu'il serait important d'offrir des expériences interactives et familiales : visites « en coulisses » pour découvrir le fonctionnement de l'écluse-ascenseur; nouvelles activités d'interprétation et de sensibilisation du public traitant du lieu historique et de l'ensemble de la voie navigable; offre de nouvelles activités dans le contexte élargi de l'écluse-ascenseur de Peterborough, en collaboration avec d'autres intervenants.

5 Prochaines étapes

La dernière question, sur la carte-commentaire en ligne, avait trait au niveau de satisfaction des participants par rapport au plan directeur provisoire. Parmi les répondants, 62 % ont indiqué être satisfaits du plan provisoire, et 15 %, être impressionnés par celui-ci. Par contre, 23 % se sont dits insatisfaits du contenu du plan provisoire, et 63 % étaient d'avis que certains aspects du document n'étaient pas tout à fait clairs. Enfin, 37 % des répondants ont affirmé qu'il allaient « très probablement » participer à d'autres conversations sur l'élaboration du plan directeur de la voie navigable Trent-Severn.

La rétroaction reçue durant le processus nous aide à décider des modifications à apporter à la version provisoire du Plan directeur du lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn (y compris le lieu historique national de l'Écluse-Ascenseur-de-Peterborough) en ce qui a trait à la gestion de l'eau, au milieu naturel, aux politiques et aux lois, et à l'expérience du visiteur.

Une fois terminé, le plan définitif sera approuvé par le président et directeur général de Parcs Canada, et déposé par le ministère de l'Environnement et du Changement climatique à l'hiver 2022. Toutes les personnes ayant participé au processus de consultation seront avisées directement lorsque le plan directeur sera publié. Des messages seront également affichés sur le site Web de Parcs Canada, à www.pc.gc.ca/trent, et sur nos comptes de médias sociaux

parcscanada.gc.ca/trentsevern

twitter.com/LHNTrentSevern

facebook.com/LHNTrentSevern

